

CIRCUIT DE L'ESPERANCE 2009 – 2010
JEUNES GENS ET JEUNES FILLES -9 NÉS EN 2001 ET APRÈS
(CATÉGORIES OPEN – BALLES SOFT – 18 MÈTRES)

1. CATEGORIES

Ces tournois (catégories open) s'adressent exclusivement aux jeunes gens et jeunes filles nés en 2001 et après (compétition sur 18 mètres, balles soft).

N.B. : Le joueur ou la joueuse né(e) en 2001 ne peut pas jouer en -10, sauf dérogation accordée par la direction sportive.

Aucune dérogation n'est donnée avant le 11.01.2010

2. ORGANISATION

Dans chacune des quatre régions (Brabant, Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg) : organisation d'un circuit qui comprend au moins cinq étapes.

Le club organisateur prend en charge les frais d'organisation du tournoi. Le droit d'inscription ne peut pas dépasser 8 € (électricité comprise).

Les tableaux sont constitués conformément à l'article 20 des règles applicables aux compétitions de Messieurs I, Dames I et Jeunes et doivent être transmis au secrétariat régional, au coordinateur sportif régional et au secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T., au plus tard le lundi suivant la fin du tournoi.

Un ranking réactualisé après chaque tournoi est transmis par le coordinateur régional au juge-arbitre du tournoi qui en tient compte pour établir les têtes de série.

Si un tableau réunit peu de participants (moins de six) : organisation de la compétition sous forme de poules (chaque joueur rencontre tous les joueurs de la poule). S'il s'agit de filles, l'organisateur peut les introduire dans le tableau des garçons mais doit également organiser une compétition réservée exclusivement aux filles (système de poules, ...).

Date limite d'inscription : le mercredi précédant le tournoi à 20.00 heures.

Si des joueurs d'autres régions sont inscrits dans le tournoi, le juge-arbitre est invité à prendre contact avec la direction sportive de l'A.F.T. afin de savoir si ceux-ci doivent être placés comme têtes de série, en fonction de leur valeur et de leur ranking dans leur région respective (prendre contact avec Yves BECKERS au 0496/28.22.46).

3. CLASSEMENT REGIONAL

Le classement régional est établi après chaque tournoi. Il faut avoir joué au moins un match pour obtenir des points. Les points lors de chaque étape sont attribués comme suit :

Tableau final	Vainqueur	10 points
	Finaliste	8 points
	Demi-finaliste	6 points
	Quart de finaliste	4 points
	Huitième de finaliste	2 points

Si la compétition est organisée en poules :

Premier	10 points
Deuxième	8 points
Troisième	6 points
Quatrième	4 points
Cinquième	2 points

Remarques :

- Le tournoi de Noël du T.C. ARGAYON constitue une étape de chaque circuit régional et les points attribués lors de ce tournoi sont multipliés par **trois**.
- Les jeunes filles ne comptabilisent des points que dans la catégorie jeunes filles.

A l'issue des tournois régionaux, le classement régional final est établi en additionnant :

- Les points obtenus dans les tournois de la région ;
- Les points du meilleur résultat obtenu dans un tournoi d'une autre région que la sienne à condition d'être arrivé au moins en demi-finale.

4. FINALES REGIONALES

Dates : les 13 et 14 mars 2010.

Nombre de participants : huit par catégorie, à savoir les huit premiers joueurs du classement régional final, qui ont participé au moins à deux étapes.

En cas d'égalité, priorité est donnée :

- Au joueur ayant gagné le plus de finales du circuit régional (y compris les finales régionales) ;
- Au joueur ayant participé au plus de finales du circuit régional (y compris les finales régionales) ;
- Au joueur ayant participé au plus de demi-finales du circuit régional (y compris les finales régionales) ;
- et ainsi de suite.

En cas de nouvelle égalité, priorité est donnée au joueur ayant remporté le plus de fois la victoire lors des confrontations entre les joueurs.

Les résultats sont centralisés par les coordinateurs régionaux.

Etablissement des tableaux :

- Elimination directe jusqu'en finale ;
- Matches pour les troisième et quatrième places.

Attribution des points :

Premier	20 points
Deuxième	16 points
Troisième	12 points
Quatrième	10 points
Cinquième à huitième	8 points

5. CLASSEMENT GENERAL FINAL

Ce classement est établi par les coordinateurs régionaux, en additionnant les points du classement régional final et les points obtenus lors des finales régionales.

En cas d'égalité, les règles de priorité sont les mêmes que pour l'établissement du classement régional final.

Le classement général final de chaque catégorie doit être communiqué à Yves BECKERS par les coordinateurs régionaux au plus tard le dimanche 14 mars à 20.00 heures (par fax au numéro 065/34.72.62 ou par e-mail à l'adresse yves.beckers@aftnet.be).

Le vainqueur de chaque catégorie reçoit son prix lors des finales A.F.T. organisées le 28 mars 2010 à MONS.

6. FINALES A.F.T.

Dates : du mercredi 24 au dimanche 28 mars 2010 au CENTRE D'ENTRAINEMENT A.F.T. ARMAND CROMBEZ à MONS.

Nombre de participants : dans chaque catégorie, quatre qualifiés par région, à savoir les quatre premiers du classement général final auxquels s'ajoutent les wild cards attribuées par la direction sportive.

Etablissement des tableaux :

- Elimination directe jusqu'en quart de finale.
- Les huit derniers participants jouent tous trois matches le dimanche 28 mars afin d'établir un ranking de 1 à 8.

Tous les joueurs participant aux finales A.F.T. reçoivent personnellement le tableau de leur catégorie avec les horaires de tous les matches jusque la finale.